

## Appel à projets sur le thème « Et demain... »

*Visions de l'avenir, aspirations, projections, l'idéal, le cauchemar, la fin, le début, l'enfance, le développement durable, les possibles, les mondes imaginaires,... L'avenir nous appartient, pourquoi ne pas nous laisser guider par les artistes pour en dessiner les contours ?*

**Vous êtes artiste,** Vous avez une démarche créative sur ce thème et vous prenez plaisir à partager votre pratique avec des publics variés. Le Local vous propose de venir exposer dans l'Espace Galerie.

**Le Local** est la Maison de Quartier du centre-ville de Poitiers.

Le Local accueille, dans ses centres de loisirs, des enfants et des jeunes en période extra-scolaire, il gère deux Résidences Habitat Jeunes (L'Ancr'HAJ en centre-ville et L'Amarr'HAJ proche de la Maison de la Formation). Le Local propose des cours pour pratiques amateurs, des activités conviviales ou culturelles et mène de nombreuses actions solidaires. Le Local dispose de plusieurs espaces dédiés à l'Art, dont un théâtre, une salle de répétition accueillant des artistes dans le cadre de l'aide à la création et un espace d'exposition d'arts visuels, l'Espace Galerie.

### L'Espace Galerie

Il s'agit d'un lieu ouvert au sein de la Maison de Quartier, un espace modulable qui peut être transformé et scénarisé, au fil des expositions :

- Superficie de **110 m<sup>2</sup>**,
- hauteur de plafond de **2,75m**.
- Surface murale d'exposition de **60m<sup>2</sup>**.
- **cimaises et rails d'éclairage**,
- Il est possible d'intervenir directement sur les murs blancs.

### Le projet

s'appuie sur une politique culturelle favorisant :

- **la découverte d'un artiste et de ses œuvres** (peintures, sculptures, créations numériques, installations multimédia...) par le public du Local sur deux sites, l'Espace Galerie du Local et la résidence Habitat Jeunes l'Amarr'HAJ.
- **le développement d'actions de médiations entre Le Local, les artistes et les publics :**  
Ces actions peuvent être développées en partenariat avec d'autres structures (des institutions comme l'Ecole d'Arts Plastiques, le Musée Sainte Croix ou d'autres associations...)

**Les médiations** permettent à l'artiste, de s'exprimer sur son parcours et de transmettre sa technique, sa démarche artistique, sa culture, ses influences ou encore sa place dans la société. Ces médiations peuvent revêtir plusieurs formes, comme des ateliers, des conférences, des tables rondes, des interventions dans le milieu scolaire et/ou universitaire.

### Les étapes

- 1 Envoyez-nous votre projet comportant :**
  - Une lettre de présentation précisant la démarche, la production, la motivation,
  - Des photos des œuvres et le lien éventuel vers site Internet ou réseaux sociaux, les articles ou dossier de presse.
  - La proposition de médiation,
  - Le CV, N° siret, Maison des Artistes, ou Agessa.
- 2 La Commission Galerie, composée de professionnels, d'administrateurs et de bénévoles initiés ou amateurs d'art, étudie les projets reçus. Les critères suivants sont examinés :**
  - Adéquation des œuvres avec la ligne artistique retenue pour la saison.
  - Nature de la médiation proposée et public visé.
- 3 Une fois le projet sélectionné, la Commission Galerie vous reçoit en entretien et examine la faisabilité de l'exposition et la pertinence des médiations.**
- 4 Une fois le projet validé, Le Local s'engage à :**
  - Fournir un appui technique pour l'accrochage,
  - Éditer affiche et quatre pages de présentation de l'artiste et de son exposition et en assurer la promotion,
  - Pendre en charge l'organisation du vernissage,
  - Rémunérer les médiations à hauteur de **405 € pour 9 heures minimum**.

**Dossier à envoyer jusqu'au lundi 27 mars à Jean Michel Pelhate,**  
par courrier au **Local**, 16 rue St Pierre le Puellier - 86000 Poitiers  
ou par mail au **lelocal@lelocal.asso.fr** - Tél. : **05 49 62 84 83**